

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
03/04/2020	03/04/2020	2020-4646

1. Intitulé du projet

Programme d'actions pluriannuel de restauration des milieux aquatiques sur les bassins versants du Fessard, de l'Orne Champenoise, du Rhonne et de la Vézanne

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Syndicat Mixte Sarthe Est Aval Unifié

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur LECOMTE Bruno, Président du Syndicat

RCS / SIRET

2 0 0 0 7 9 4 4 0 0 0 0 1 8

Forme juridique Syndicat mixte

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
10. Canalisation et régularisation des cours d'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux conduisant à modifier le profil en long ou en travers du lit mineur sur une longueur de cours d'eau supérieure à 100 m - Travaux dans le lit mineur/majeur entraînant la destruction de zones de frayères, de croissance ou d'alimentation (destruction de plus de 200 m² de frayères)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Exécution d'un programme pluriannuel d'actions de restauration des milieux aquatiques afin de répondre aux objectifs de bon atteinte des masses d'eau fixés par la Directive Cadre sur l'Eau. Les enjeux du futur programme portent sur :

- 1- Développer une restauration des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant,
- 2- Poursuivre une gestion raisonnée des berges,
- 3- Animer le programme, partager les résultats et améliorer les connaissances.

Les travaux répondants à ces enjeux sont :

- la restauration du lit : débusage de cours d'eau enterré, reméandrage, remise en fond de vallée, talutage/consolidation des berges via des techniques minérales ou végétales, recharge granulométrique et lutte contre le piétinement des cours d'eau (descente aménagée et pose de clôtures).
- la restauration de la continuité écologique par aménagement ou suppression des ouvrages,
- la restauration de la ripisylve par des chantiers de plantation.

4.2 Objectifs du projet

La mise en place du programme pluriannuel d'actions de restauration des milieux aquatiques va permettre de répondre aux objectifs fixés par la Directive Cadre sur l'Eau de 2000, à savoir l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau et la restauration de la continuité écologique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux de restauration sont prévus sur 6 ans et sont exécutés sous conventionnement avec les propriétaires riverains. La période des travaux sera en cohérence avec les cycles biologiques des espèces aquatiques potentiellement touchées.

Types de travaux :

* Amélioration de la qualité de l'eau et des habitats aquatiques et reconnexion du lit mineur avec le lit majeur :

- Remise en fond de vallée et reméandrage
- Débusage d'un cours d'eau enterré
- Talutage des berges
- Recharge granulométrique pour diversifier les écoulements et les habitats et/ou pour réhausse le lit
- Installation de descentes aménagées et de clôtures pour limiter le piétinement par le bétail

* Amélioration de la continuité écologique :

- Réalisation d'études complémentaires sur les ouvrages
- Restauration de la continuité écologique : rampe en enrochement, pose de mini-seuils, pose de déflecteurs,...

* Amélioration de la qualité de la ripisylve :

- plantation de ripisylve
- restauration de la ripisylve et préparation avant travaux (élagage, recépage,...)

* Amélioration des connaissances

- réalisation d'études hydrologiques, de suivis qualité de l'eau et étude globale "plans d'eau".

Réalisation des travaux par des entreprises spécialisées et sélectionnées par marché public.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Au-delà de l'amélioration de la qualité de la ripisylve, aucune nouvelle intervention n'est prévue suite à la réalisation du chantier.

En revanche un suivi des travaux sera assuré afin d'en évaluer l'efficacité :

- Suivi biologique (IPR-poissons, IBGN macroinvertébrés,...)
- Suivi physico-chimique
- Suivi photographique avant/après
- Évaluation technico-financière du programme (étude bilan comparant les quantités programmées et réalisées).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à Autorisation Environnementale Unique et Déclaration d'Intérêt Général.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Superficie totale des bassins versants	404 km ²
- Aménagement d'abreuvoirs	18 unités
- Remise du cours d'eau dans son gabarit d'origine (remise en fond de vallée, reméandrage, débusage)	7 641 mètres linéaires
- Suppression/aménagement d'ouvrages	10 unités
- Talutage des berges	7 116 mètres linéaires
- Recharge granulométrique (diversification/rehaussement du lit)	39 802 mètres linéaires
- Restauration de ripisylve	3 318 mètres linéaires

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Masses d'eau concernées :

- FRGR1157 : le Fessard et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Sarthe
- FRGR1143 : la Vézanne et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Sarthe
- FRGR 0483 : le Rhonne et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Sarthe
- FRGR 1221 : l'Orne Champenoise et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Sarthe

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Le projet concerne de nombreuses communes. Une carte avec la délimitation des bassins versants et le nom des communes est fournie en annexe.

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plusieurs ZNIEFF sont situées sur les bassins versants : Bassin du Fessard : 1 ZNIEFF de type I (520016157). Bassin de l'Orne Champenoise : 1 ZNIEFF de type I (520016190). Bassin du Rhonne : 9 ZNIEFF de type I (520420031, 520420030, 520016181, 520016180, 520620005, 520016179, 520420034, 520620006, 520006736) et 2 de type II (520006734, 526016178). Bassin de la Vézanne : 2 ZNIEFF de type I (520016215 et 520016218).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Deux PPRT ont été approuvés dans le périmètre du projet : - PPRT de Saint-Gervais-en-Belin autour de la société SDPS - PPRT autour de Butagaz à Arnage Aucune action n'est prévu dans le périmètre de ces PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet à proximité de 3 sites Natura 2000 (Zone Spéciale de Conservation) : - FR5200647 : Vallée du Narais, forêt de Bércé et ruisseau du Dinan - FR5202005 : Chataignerai à Osmoderma eremita au sud du Mans - FR5200649 : Vallée du Loir de Vaas à Bazouges Le programme d'action se situe en dehors de tout site Natura 2000.
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plusieurs sites classés sont situés sur les bassins versants : - 7225 : Le Domaine de Montertreau à Parigné le Polin - 7243 : L'Etang de Clairefontaine et ses abords entre Château l'Hermitage et Saint Ouen en Belin Les actions n'auront aucun impact sur ces sites.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'intégralité des ressources minérales nécessaires pour le projet provient de carrières situées à proximité. Les blocs et graviers sont sélectionnés minutieusement pour correspondre aux besoins du projet.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des incidences potentielles (pollution, départ de matière en suspension,...) liées à la phase chantier existent mais des mesures d'évitement seront définies en conséquence. Le volet "espèces protégées" de l'Autorisation Environnementale Unique-Déclaration d'Intérêt Général fera également l'objet d'une attention particulière. L'objectif recherché est bien d'améliorer les habitats naturels et la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Certaines actions sont à proximité des ZNIEFF. Ces actions visent avant tout à restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et sont donc bénéfiques pour les milieux naturels et les espèces.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Évitement des stations de présence avérée d'une espèce protégée.
- Mesures relatives à la phase chantier (définition d'un calendrier adapté aux cycles biologiques, circulation des engins, mesures relatives au risque de pollution,...)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet a pour objectif d'atteindre le bon état écologique des masses d'eau du Fessard, de l'Orne Champenoise, du Rhonne et de la Vézanne demandé par la Directive Cadre sur l'Eau de 2000. Toutes les actions contenues dans le programme pluriannuel ont été réfléchies et sélectionnées par différents partenaires (AELB, DDT, OFB, Fédération de pêche,...) dans le but d'améliorer le fonctionnement hydraulique et biologique des milieux aquatiques. Le maître d'ouvrage a pour habitude de travailler en collaboration avec les différents services de l'état et autres acteurs techniques et prend soin dans la rédaction des marchés publics d'inclure des modalités d'exécution des travaux qui préservent les milieux (type de matériel, période d'intervention, déroulement du chantier,...). Au regard de tous ces éléments, il semble que le dossier peut être dispensé d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Rapport de l'étude bilan avec présentation des actions contenues dans le projet (fiches actions, localisation, programme pluriannuel,...) - Cartes de localisation des actions sur chaque bassins versants - Carte des zonages réglementaires (sites classés, ZNIEFF et monuments historiques). Les sites Natura 2000 ne sont pas inclus sur cette carte car ils ne sont pas intégrés dans le périmètre des bassins versants. Une autre carte est donc fourni en annexe uniquement pour les sites Natura 2000.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Guécélard

le, 31/03/2020

Signature

 